

R 29.6.10
en séance.
J234

Transports et cantines, les communes vont payer à double

GROS-DE-VAUD

Les syndicats du district ont interpellé Anne-Catherine Lyon sur les problèmes financiers que va causer la votation enthousiaste du 27 septembre dernier sur l'accueil parascolaire.

Le 27 septembre dernier, les Vaudois introduisaient dans l'enthousiasme général (71% de oui) la notion «d'école à journée continue» dans la Constitution cantonale. Mais la perspective

de devoir mettre en place les nouvelles structures nécessaires donne des cauchemars financiers à plus d'un syndic.

«Pris en otage»

«Nous allons être pris en otage entre la loi, qui nous obligera à investir dans des structures d'accueil parascolaires, et certains parents qui exigeront des transports scolaires pour que leurs enfants puissent rentrer à midi. Finalement, nous devons payer à double», s'est inquiété le syndic de Boussens,

Luc Mouron, jeudi devant ses collègues syndics du district du Gros-de-Vaud.

«Je crois qu'il y a eu un grand malentendu dans la population, a appuyé son *alter ego* de Vufflens-la-Ville, Ingrid Rossel. Tous les gens autour de moi ont pensé que l'introduction de la journée continue était gratuite.»

Mille bâtiments scolaires

Invitée de ladite assemblée, Anne-Catherine Lyon n'a pas botté en touche. «Vous résumez là le véritable débat de société

que devra affronter le Grand Conseil. Et j'espère que le canton trouvera une réponse avec son habituel sens du consensus. Il est difficile de priver les parents qui le désirent de voir leurs enfants à midi, mais c'est aussi une aberration de garder deux heures vides à midi pour que certains puissent rentrer chez eux.»

«La solution passe donc par l'introduction de la vraie journée continue, mais aussi par la réduction du nombre de sites. Le canton de Vaud compte en

effet aujourd'hui mille bâtiments scolaires, a rappelé la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture. Le sommet du blues consiste alors à mettre en place des transports scolaires à double, pour amener les enfants chez eux et aux cantines.»

«De toute façon, c'est la tendance moderne, a grommelé un syndic. On fait des enfants et on veut que l'Etat s'en occupe de 7 h à 18 h. Après, il n'y a plus qu'à les mettre au lit.»

SYLVAIN MULLER



Y06

24 H 27-28.03.10